

TRACY *le mag*

Année 2022
Janvier à mai.



Le budget p. 4

L'Ami Village p. 12

Cet été à Tracy... p. 16

Sommaire et édito

Le sommaire

- P.2 *Le Mot du Maire*
- P.3 *Informations diverses*
- P.4 *Le budget*
- P.5 *Les infos*
- P.6 *Le fleurissement et les travaux*
- P.8 *L'école*
- P.10 *Vie sociale et culture*
- P.11 *Evènements marquants*
- P.12 *Un nouveau commerce*
- P.13 *Les associations*
- P.15 *Agenda et contacts*
- P.16 *Les manifestations*



Éditeur

Mairie de Tracy-sur-Loire

Directeur de la publication

Sylvain COINTAT

Mise en page

Chrystel AUBERT

Comité de relecture

Dominique BASSINO, Marie BACZYK, Annie CROCHET, Aurélien JEUNET, Delphine JOUINOT et Annick PIVERT

Avec la participation

Secrétariat de mairie, École, Association Sportive et Culturelle de Tracy, Compagnie Chantepleure, Club de scrabble

Photos

Mairie

Mise en page et impression

Secrétariat de mairie

Tirage et distribution

550 exemplaires—Agents techniques



chers Habitants, Chers Amis,

Mot du Maire

Vous allez découvrir la dernière publication de Tracy le Mag, reprenant les travaux de vos élus au travers des commissions municipales. Elus et Agents que je félicite et encourage pour leur engagement au service des habitants de Tracy. Pour commencer mes propos, je tiens à saluer l'ouverture du commerce « l'Ami Village » point chaud, bar, point poste et relais colis et félicite tout particulièrement Arnaud pour la qualité de l'accueil et du service fourni à la population.

Vous retrouverez également les grandes lignes du budget, essentiellement tourné sur la construction de notre grand projet de maison de santé qui avance bien, comme vous pouvez le constater.

Souhaitant que l'été qui arrive ne soit pas trop aride et pénible pour les plus fragiles d'entre nous, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle période estivale et espère avoir le plaisir de partager le verre de l'amitié avec vous sur nos manifestations dont vous retrouverez les dates à la fin de cette édition.

Bien amicalement..

Le maire de Tracy-sur-Loire

A la rencontre de nos aînés

La commission des affaires sociales prévoit de nouveau la rencontre de nos aînés (personnes à partir de 75 ans).

Xavier, Marie, Magali, Emmanuelle et Dominique, les membres de la commission, vous rendront visite à partir de la deuxième quinzaine de mai.

Concernant les prestations de fin d'année offertes par la municipalité (repas, colis), une réflexion sur les bénéficiaires, le délai d'inscription, le choix des prestations offertes, le budget alloué par la commune..., est en cours afin d'élaborer un règlement visant à améliorer l'organisation.

Des précisions seront apportées dans un prochain numéro du bulletin municipal notamment les inscriptions.

Informations diverses

Campagne de sensibilisation pour la stérilisation des chats

La stérilisation et l'identification des chats ont de nombreux avantages :

- * Une meilleure relation entre le chat et son propriétaire.
- * Une diminution conséquente du nombre des abandons.
- * Un chat stérilisé et identifié est correctement nourri.

La stérilisation dès l'âge de 8 semaines ne représente pas plus d'effets secondaires que lorsque elle est effectuée dès l'âge de 6 mois. Elle a surtout le mérite pour le chat comme pour le propriétaire de ne plus subir l'effet « portée » surprise ; source de nombreux abandons.

Soyons responsables, nous limiterons le nombre des naissances pour un meilleur bien-être de ces félins.

D. Bassino



Carte d'accès aux 3 déchèteries

La création des cartes d'accès en déchèterie se fait :

- Pour les administrés : directement sur le site des déchèteries, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois (1 carte par famille).
- Pour les professionnels : se présenter avec extrait KBIS au siège de la collectivité 4 place Georges Clémenceau à Cosne sur Loire ou 18 rue Général Leclerc à Donzy.

Les cartes permettent d'accéder aux 3 déchèteries : Cosne, Donzy et Saint-Quentin.

www.coeurdeloire.fr

Assainissement

Certaines installations d'assainissement non collectif défectueuses ou mal entretenues peuvent être à l'origine de problèmes sanitaires ou environnementaux.

Chacun utilise quotidiennement de l'eau pour la vaisselle, la lessive, la douche, l'entretien des habitations (appelées eaux ménagères) et les toilettes (appelées eaux vannes). Après avoir été utilisées, ces eaux sont polluées (chimiquement et bactériologiquement).

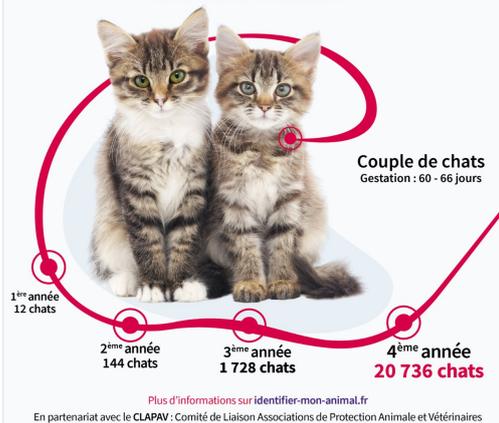
C'est pourquoi elles doivent être épurées avant de retourner au milieu naturel.

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



On appelle « assainissement non collectif » tout système de collecte et de traitement des eaux usées domestiques non raccordé au réseau public d'assainissement collectif. En pratique, il s'agit d'ouvrages de prétraitement d'une part (collectant les eaux ménagères et les eaux vannes : fosse septique, bac dégraisseur, fosse toutes eaux...) épurant 30% de la pollution et d'une filière de traitement de l'autre part (traitant les 70 % de pollution restante : épandage, filtre...). Selon l'ancienneté de votre installation, les ouvrages peuvent être différents, mais l'assainissement doit respecter ces 2 étapes : prétraitement + traitement.

Le contrôle de conception, implantation et réalisation des installations neuves ou réhabilitées

Dans le cadre d'un dépôt de permis de construire ou pour réhabiliter un ancien système d'assainissement, vous devez :

1. Prendre contact avec un technicien SPANC qui se déplacera et vous donnera toutes les informations nécessaires,
2. Vous devez déposer votre projet d'assainissement, en fonction de votre habitation et des caractéristiques de votre parcelle. Vous pouvez télécharger la demande sur le site www.coeurdeloire.fr. Le technicien du service s'assurera de la faisabilité technique et du respect réglementaire de votre projet. Un avis de conformité vous sera transmis après étude de votre dossier (document obligatoire pour tout dépôt de permis de construire).
3. Une fois les travaux réalisés, le technicien devra effectuer la visite de conformité de l'installation, avant remblaiement. Si les travaux respectent les normes en vigueur, un arrêté de conformité vous sera délivré.



Compte administratif 2021

Le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion du comptable public.

En investissement, le montant des dépenses s'élève à 198.471,04 € et celui des recettes à 134.233,59 € soit un solde d'exécution négatif de 54.377,66 € compte tenu du résultat antérieur reporté de 9.859,79 €. Au 31 décembre 2021, le montant des travaux engagés non terminés est supérieur à celui des recettes non encaissées d'où un besoin de financement de 11.996,86 €.

En fonctionnement, le montant des dépenses s'élève à 664.774,97 € et celui des recettes à 694.060,29 € soit un résultat d'exercice de 29.285,32 €. Le report antérieur au 1er janvier 2021 étant de 41.609,01 €, le résultat au 31 décembre 2021 est de 70.894,33 € dont 11.996,86 € seront affectés à la part d'investissement et 58.897,47 € seront affectés en report de fonctionnement.

Présentation du budget 2021

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

Les recettes de fonctionnement

Produits de service	6 450,00 €
Impôts et taxes	492 400,00 €
Dotations	145 666,00 €
Autres produits de gestion courante	10 000,00 €
Excédent reporté	58 897,47 €
Total	713 413,47 €

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour la part communale en 2022.

- ☛ Taxe foncière (bâti) 33,53 %
- ☛ Taxe foncière (non bâti) 38,58 %

Les dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	136 048,00 €
Charges de personnel	281 660,00 €
Atténuation de produits	165 000,00 €
Autres charges de gestion courante	87 465,00 €
Charges financières	2 441,00 €
Dépenses imprévues	40 799,47 €
Total	713 413,47 €

Les subventions aux associations

ADAPEI de la Nièvre	75,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	30,00 €
Chantepleure	500,00 €
AABN (bibliothèque de la Nièvre)	25,00 €
Camosine	75,00 €
FNACA	110,00 €
Prévention routière	50,00 €
Arche de Manu	150,00 €
Coopérative scolaire	500,00 €

Les investissements prévus en 2022 sont : la réalisation de la maison de santé, la création d'une porte fenêtre à la salle garderie, la participation à l'achat d'un logiciel de dématérialisation des documents d'urbanisme par le service ADS de la ville de Cosne, l'achat d'un terrain à Maltaverne, l'achat d'une débroussailleuse, l'achat de mobilier pour l'aménagement d'une nouvelle classe et des travaux d'élargissement de la route de Maltaverne à Fontenille.

Les recettes d'investissement

Remboursement de TVA	54 700,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	11 996,86 €
Subvention d'équipement	
École numérique	3 500,00 €
Maison de santé	136 010,00 €
Assainissement logement communal	2 550,00 €
Murs du Monument aux Morts et du cimetière	5 800,00 €
Élargissement de la route de Maltaverne à Fontenille	15 600,00 €
Emprunts	156 000,00 €
Total	386 156,86 €



Les dépenses d'investissement

Emprunt (<i>rbt du capital</i>)	27 599,00 €
Développement des logiciels	2 850,00 €
Terrain nu (<i>Maltaverne</i>)	16 500,00 €
Borne incendie	3 300,00 €
Construction de la maison de santé pluridisciplinaire	237 479,20 €
Logiciel de dématérialisation des documents d'urbanisme	2 700,00 €
Porte fenêtre salle garderie	4 700,00 €
Élargissement de route à Fontenille	22 300,00 €
Débroussailleuse	2 500,00 €
Aménagement des classes	3 000,00 €
Dépenses imprévues	8 851,00 €
Résultat d'exécution négatif reporté	54 377,86 €
Total	386 156,86 €

Modification de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2022

L'école compte à ce jour 79 élèves parmi lesquels 67 élèves mangent régulièrement à la cantine. Le nombre d'inscription à la restauration scolaire n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Malgré la mise en place d'un préfabriqué, les places viennent à manquer. Afin de permettre l'accès à la restauration scolaire à toutes les familles qui en ont besoin et de garantir un service de qualité aux enfants comme au personnel de restauration, la pérennisation des deux services de cantine est nécessaire. Or, il est impossible de modifier les horaires de début et de fin de cours à cause des transports scolaires.

Les horaires de cours proposés à l'Inspectrice d'académie pour la rentrée 2022 sont les suivants :

Classes de maternelle et de CE2-CM1-CM2 : de 8h40 à 11h45 et de 13h15 à 16h10

Classe de CP-CE1 : de 8h40 à 12h15 et de 13h45 à 16h10

Demande de subvention au titre de la DETR pour la rénovation du mur de l'école

Le mur des classes primaires côté cours doit être rénové avant de pouvoir accueillir la fresque

(projet approuvé par le conseil municipal en date du 27 septembre 2021). Des devis ont été demandés, le moins cher étant celui de M. HENRIQUES qui s'élève à un montant de 7 962,45 € HT (soit 9 554,94 € TTC).

Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR a été déposé auprès des services de la Préfecture à hauteur de 60 % du montant hors taxe des travaux soit pour un montant de 4 777,47 €.

Service Application du Droit des Sols (ADS)

La convention entre la ville de Cosne sur Loire et la commune concernant l'instruction des documents d'urbanisme conformément à l'article R. 423-15 du code de l'urbanisme a été reconduite pour 2 ans (2022/2023).

Compétence « Création, gestion et exploitation des crématoriums »

L'article L. 223-40 du code général des collectivités territoriales dispose que les communes et les établissements publics de coopération intercommunale sont seuls compétents pour créer et gérer les crématoriums et les sites cinéraires.

Le territoire de la communauté de communes Cœur de Loire ne comprend actuellement aucun crématorium et les plus proches sont tous situés à plus de 50 km. Au regard de la démographie sur le territoire et à proximité ainsi que la localisation des crématoriums existants, il apparaît opportun d'envisager la création d'un crématorium sur le territoire.

Suivant l'avis du conseil communautaire en date du 17 février 2022, le conseil municipal a émis un avis favorable à l'unanimité sur le transfert de compétence création, gestion et exploitation des crématoriums à la communauté de communes Cœur de Loire.

Achat et cessions de terrains

Le conseil municipal a validé l'acquisition et la cession de différents terrains :

⇒ Acquisition de 2 parcelles cadastrées section AA n° 188 et 190 situées en haut de Maltaverne appartenant aux consorts BERNARD / JACQUETIN pour une somme totale de 15.000 € frais de notaire en sus pour l'acquéreur (déjà prévu au budget 2021).

Le fleurissement et les travaux

- ⇒ Cession d'une parcelle cadastrée section D n° 1468 située à Boisgibault en zone AOC d'une superficie de 3,59 ares à M. Cédric BARDIN pour la somme de 1.500 € (soit environ 41.780 € l'hectare). Les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.
- ⇒ Échange de la parcelle cadastrée section ZE n° 253 d'une superficie de 10,54 ares appartenant à la commune avec une partie de la parcelle cadastrée section ZE n° 321 (correspondant au terrain de pétanque situé à côté de l'école) appartenant à M. Alain BOUCHER / BAUDARD. Les frais d'acte notarié seront répartis à parts égales.

Possibilité d'ouverture de classe en 2022

Afin de garantir des meilleures conditions d'apprentissage, la loi impose depuis 2020 et progressivement jusqu'à 2022 de limiter le nombre d'élèves dans les classes de grande section de maternelle et de CP/CE1 à 24. C'est pourquoi l'école a fait l'objet d'un comptage des élèves en début d'année et un deuxième doit avoir lieu en juin.

Vu le nombre d'élèves présents actuellement et en tenant compte des futures inscriptions, le problème va se poser pour la rentrée prochaine. L'ouverture d'une nouvelle classe est donc à envisager.

Après concertation entre les élus, les enseignantes et le personnel affilié au service scolaire, l'ouverture de cette nouvelle classe pourrait se faire dans la salle de garderie actuelle. L'accueil des jeunes enfants (maternelles) en garderie se ferait dans leur classe. Il reste à trouver un local pour les élèves de primaire. Plusieurs pistes sont évoquées dont celle de réquisitionner la salle de la bibliothèque. Cette dernière serait alors déplacée.

Réunions de conseil municipal des 8 janvier et 7 avril 2022

Le procès verbal est consultable en intégralité à la mairie.

Fleurissement

La commission fleurissement a le projet d'obtenir une fleur au label « Villes et villages fleuris ».

Nos démarches sur les plantations, les aménagements et nos projets futurs vont dans ce sens. Un jury viendra visiter la commune durant la deuxième quinzaine de juillet.

Nous comptons sur vous aussi pour embellir devant chez vous afin que nos villages soient encore plus



beaux. Vous êtes acteurs de l'obtention de ce label. Une boîte à idée est à la mairie, venez y déposer vos suggestions pour réussir ensemble ce projet. Chacun participe à valoriser notre espace de vie.

A ce titre, le concours des maisons fleuries est renouvelé. Comme l'an passé, inutile de vous inscrire en mairie, la commission fleurissement sillonne la commune cet été pour décerner des prix à la rentrée (nous ne rentrons pas dans les propriétés donc seulement ce qui est visible de la rue est pris en compte).

Bon jardinage de printemps !

Marina Gaudry

Aménagement de sécurité à Boisfleury

La sécurisation des hameaux se poursuit. Le carrefour de Boisfleury, sans être réellement accidentogène, présentait des risques. Après une période de signalisation provisoire et une consultation des riverains, nous avons finalisé le marquage au sol et la pose de balises. L'implantation de 3 passages piétons vient compléter l'ensemble. Souhaitons que cette nouvelle signalisation apporte satisfaction à tous !

Alain CAILBOURDIN



Maison pluridisciplinaire de santé

Comme vous l'avez sûrement constaté, les travaux de construction de la maison de santé ont commencé. Les fondations ont été coulées ainsi que le plancher. Après les temps de séchage incompressibles du béton, les élévations (murs) vont prochainement être installées.



Alain CAILBOURDIN

Abattage du tilleul

Après de nombreuses hésitations, il a fallu se résigner à abattre le tilleul de la cour de l'école. Celui-ci, malade, devenait un danger pour les enfants, ce que confirme les photos ci-après.

Nous en planterons un nouveau au cœur de l'ancien qui ainsi jouera son rôle de « père nourricier » .

Quoi de mieux que ce poème pour rendre hommage à cet arbre vénérable qui a vu tant de tracéens courir autour de son tronc !

Annie Crochet



Le Tilleul

Chaque printemps depuis des décennies
Eclataient ses verts bourgeons
Annonce de nouvelle vie
Annonce de communion

Merles, moineaux et mésanges
Patiemment refaisaient leurs nids
Avec une patience d'anges
A coup de becs précis

Colin-maillard et chat perché
N'avaient plus de secrets
De la marelle et du ballon prisonnier
Il connaissait toutes les règles

De centaines d'enfants
Il reçut les confidences
De chaque génération
Il connut les connivences

Rentrées après rentrées
Toujours il était apprécié
Maîtres et maîtresses
Goûtaient son ombre, et sa fidélité

Des fêtes de l'école
Il sut chaque chorégraphie
De chaque vacances
Il apprécia la mélancolie

Mais les années passèrent
Son tronc se creusa
L'allure encore fière
Mais le cœur n'y était pas

Bientôt le principe de précaution
Dicta sa loi
Sans aucune opposition
Il n'eut plus aucun droit

Un matin de février
Le couperet tomba
Le cœur gros, les yeux humides
Le bourreau était là

L'arbre trop vieux, le bûcheron jeune
La tronçonneuse rageuse ne lui laissa aucune chance
Dans un fracas silencieux
Il tomba sans résistance

Bientôt un nouveau tilleul
Jeune, frêle et ambitieux
Dans les racines de son aïeul
Fera des envieux

Sans doute il saura se faire aimer
Maîtres et enfants l'adopteront sans sourciller
Sans doute sa voie est déjà tracée
Que sa vie soit longue et son avenir félicité

Puis dans deux cent ans peut-être
D'autres générations diront :
« T'es dangereux, Pépère
Il faut couper ton tronc

Poème de Alain CAILBOURDIN
Illustré par Chrystel AUBERT



Sortie cinéma

Les élèves de maternelle et ceux de CP-CE1 qui travaillent cette année sur le thème de la nature, se sont rendus en bus à l'Eden cinéma à Cosne le vendredi 25 mars pour voir « Le Chêne ».

Ce documentaire filme la vie sur, sous, dans et autour de cet arbre pendant une année complète. Les élèves ont appris à reconnaître de petits insectes comme le balanin ainsi que des mammifères et des oiseaux.



Festival de littérature jeunesse de la Médiathèque de Cosne sur Loire



Après la découverte des livres de Nicolas GOUNY et de ses techniques d'illustration, les élèves de maternelle ont enfin rencontré cet auteur-illustrateur le jeudi 31 mars à l'école.

Il leur a donné des conseils, a lu certaines de ses histoires, leur a appris à dessiner Jean l'éléphant, l'un de ses héros, et en retour les enfants lui ont offert leur livre : une aventure de Petit Renard, illustrée avec un collage de feuilles et de pétales.

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont eu, de leur côté, la chance de rencontrer Béatrice Rodriguez, auteure illustratrice d'album pour enfants.

A cette occasion, quelques surprises ont été préparées : des dessins sur du papier calque (technique qu'elle utilise pour illustrer ses livres) et l'écriture d'un texte à partir des illustrations de son album "Le voleur de poule". Mme Rodriguez a évoqué son métier et leur a fait découvrir la technique du dessin à la plume. Après sa venue nous avons mis en couleur les dessins avec de l'aquarelle.





Sortie USEP

Le 5 avril, les élèves de maternelle sont montés dans le bus pour se rendre au gymnase de Varzy. Ils ont retrouvé les écoles de St Laurent l'Abbaye et celle de Varzy pour jouer à des jeux collectifs avec une centaine de PS-MS-GS et même des CP. C'était une belle expérience pour les élèves de pouvoir se confronter à d'autres enfants. Le retour à l'école s'est fait après un bon pique-nique. Enfants comme accompagnateurs (surtout les accompagnateurs) étaient bien fatigués.



Jeudi 14 avril, les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont rendus au stade La Baratte à Nevers pour une journée handball.

Au programme : ateliers le matin et match l'après-midi. Bravo aux enfants pour leur comportement exemplaire et pour leur performance ! Un grand merci aux deux mamans accompagnatrices.



MERCI !

Un très grand merci à l'Ami Village pour son aide lors de notre tombola de printemps ! Vous avez été nombreux à acheter des cases et nous vous en remercions !





Juin 2022

Les informations du Centre Social

Mercredi 01 – SURPRISE années 80
avec le « Club ADOS » du Centre Social.
RDV : Ex. École Maternelle / 14h30

Mercredi 08 – INFORMATION
Présentation de la programmation culturelle
de LA MAISON de Nevers
par un membre de l'équipe.
RDV : Ex. École Maternelle / 14h30

Mercredi 15 – PETITE EVASION
Restaurant à l'Auberge du Pont Canal et
balade au bord du canal du GUÉTIN.
RDV : Aire de covoiturage / 11h15
(menu 15,90€ hors boisson, règlement sur place)

Mercredi 22 - REUNION SÉJOUR
Réunion d'information sur le séjour à La
Palmyre du 03 au 10 septembre.
RDV : Ex. École Maternelle / 14h30

Mercredi 29 - SORTIE SURPRISE
RDV : Aire de covoiturage / 11h45
(Prévoir un pique-nique)

Inscriptions et renseignements
auprès de Mireille à l'accueil du
Centre Social : 03 86 39 14 33
centre-social-pouilly@orange.fr
*toute inscription payante doit être confirmée
au minimum par un acompte*

GATEBALL

Séance découverte
le vendredi 13 mai à 14h00



Séances de 14h00 à 16h00 :
Vendredi 20 mai
Vendredi 03 juin
Vendredi 10 juin
Vendredi 17 juin
A proximité de l'entrée du
camping de Pouilly.

Les informations du Communauté de communes Cœur de Loire

PISCINE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Nouveau
LOCATION DE BIKE

Séance de **30 MINUTES**

- ✓ Se remettre en forme
- ✓ Bon pour le système cardiovasculaire
- ✓ Tonifier les jambes et les fessiers

LES CRÉNEAUX

Judi **12H-12H30 & 12h30-13h**

Vendredi **18H-18H30 & 18H30-19H**

LE TARIF

€ **3€** pour une séance de 30 minutes (hors prix d'entrée)

Âge minimum **16 ANS**

LA RÉSERVATION

☎ Pour réserver, il suffit de contacter la piscine au minimum la veille au **03 86 26 60 73**
Nous mettons à disposition jusqu'à 5 vélos par créneau.

PISCINE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

- BÉBÉS À L'EAU -
Un moment tendre et ludique à partager !

Favorisez l'épanouissement de votre enfant dans le milieu aquatique.

Séance de **45 MINUTES**

- ✓ Bassin à 32° réservé aux bébés
- ✓ Jeux pour l'éveil aquatique
- ✓ Accompagnement par 2 maîtres-nageurs

LES CRÉNEAUX

🕒 **Tous les samedis de 9h15 à 10h** (ouverture des portes à 9h)

Avec la présence constante de 2 maîtres-nageurs, pour assurer la sécurité et conseiller les parents sur les différentes conduites à tenir pour familiariser le bébé avec le milieu aquatique.
Tables à langer dans les vestiaires, couche adaptée obligatoire à prévoir.

LE TARIF

€ **75 €** (résident Cœur de Loire*) soit **10 séances** à 7,50€

115€ (hors résident) soit 10 séances à 11,50 €

A savoir : l'abonnement de l'activité (pas d'entrée unitaire) comprend l'entrée pour 2 adultes et 1 enfant de 4 mois à 4 ans par séance.

LA RÉSERVATION

☎ Plus d'informations : contactez la piscine au **03 86 26 60 73**
* retrouvez la liste de nos communes sur www.coeurde Loire.fr



Fibre numérique



Les habitants de Tracy se sont rendus en nombre à la salle polyvalente pour rencontrer un technicien SFR. Ils ont pu recevoir les informations et poser les questions inhérentes à l'installation de la fibre sur la commune.

Annie Crochet

Commémoration du 8 mai 2022



Le devoir de mémoire a pris tout son sens en ces temps où la guerre est de retour en Europe.

En ce 8 mai 2022, se souvenir du 8 mai 1945 et du

sacrifice des Tracéens morts pour la France, a été marqué par une cérémonie empreinte d'émotion.

Parti de la Mairie, le défilé a rejoint le Monument aux morts. Les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignantes ont lu deux textes : « Le dormeur du val » d'Arthur RAIMBAUD et « Nuit et brouillard » de Jean FERRAT.



Monsieur COINTAT, Maire, a lu le message de Mme DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.



Les enfants ont égrené les noms des « Morts pour la France » de Tracy. Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, les écoliers ont entonné la Marseillaise. A la fin de la cérémonie, le verre de l'amitié a réuni les participants à la Mairie pour un moment d'échanges.

Annie Crochet

Course cycliste UFOLEP

Samedi 14 mai 2022 s'est déroulée la course cycliste UFOLEP intitulée « Souvenir Denis Gaudry » organisée par l'association Vélo Sport Nivernais Morvan après avoir été reportée 2 fois suite à la crise sanitaire.



79 personnes (hommes et femmes) se sont inscrites à ces championnats départementaux.

Le premier départ a été donné à 13h 30 pour les féminines et les jeunes garçons et le second à 15h30 concernait les 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

Tous les participants ont apprécié le circuit de 4,7 km.

En marge de cette course, une tombola a été effectuée. Le montant global de 150€ a été remis à l'Association l'Arche de Manue.

Merci à toutes et à tous pour vos dons.

Dominique Bassino



Un nouveau commerce...

Visite à l'Ami Village

Depuis le 15 janvier 2022, Arnaud DOISNE et sa belle-sœur ont ouvert « l'Ami Village ».



Si, au départ, l'idée était de faire un point pain/viennoiseries et relais colis, très vite le projet s'est développé. Arnaud a validé sa licence 3 pour y ajouter un bar et le 8 avril 2022, un point « poste

et relais colis » est venu compléter les services déjà rendus.

Depuis début mai, nous pouvons y déguster des planchas : dégustation charcuteries/fromage de chèvre local.

Pour communiquer, L'Ami Village utilise les réseaux sociaux (Instagram, Facebook).

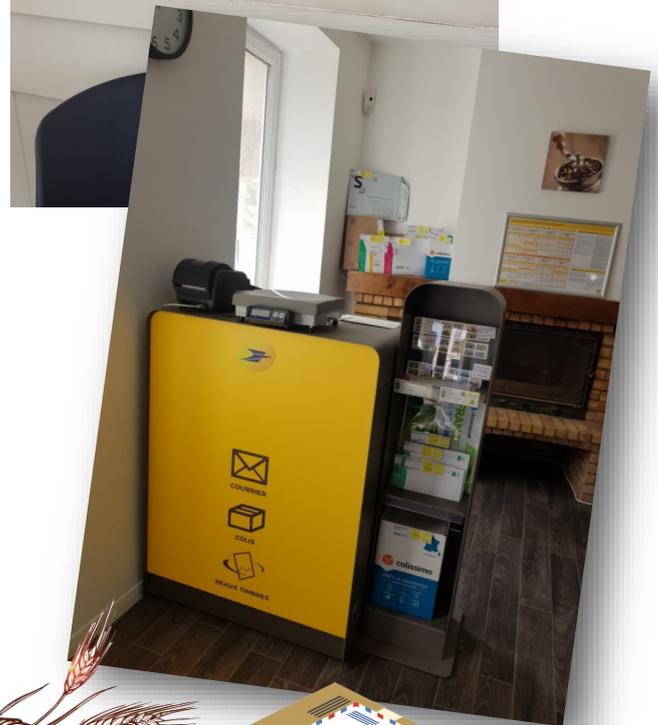
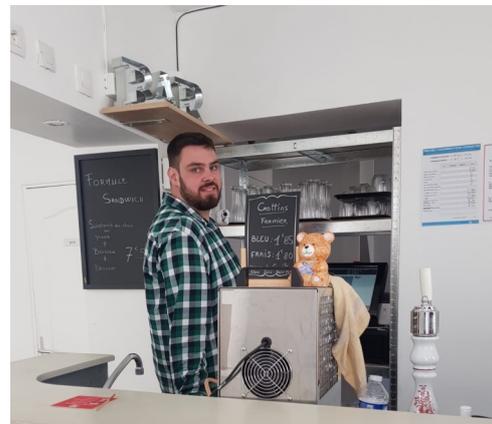
Arnaud a toujours le sourire et un mot gentil pour chacun. Lors de mon passage, les clients se sont succédés (pain, poste, petit café au comptoir,...), on est bien à l'Ami Village.



Comme me le dit Arnaud : « c'est génial ! Les gens sont contents, ça marche bien. Les nouveaux services attirent d'autres clients ».

Et lui, pas besoin de le lui demander : il est heureux dans son commerce et son village. A bientôt Arnaud...

Annie Crochet





Les associations

ASCT Association Sportive et Culturelle de Tracy

Ça s'est passé dernièrement ...



RANDONNEE le 20 mars 2022

Un franc succès pour une reprise d'activité ! 108 marcheurs se sont présentés dans la matinée, les experts dès 7h00 pour le parcours de 18 km, puis les courageux sur les parcours de 12 et 6 km, certains avec les enfants, le chien...

Malgré une tentative pour les égarer en modifiant les panneaux d'orientation, les marcheurs ont apprécié l'accueil, le panier et les parcours.

Le verre de l'amitié a conclu joyeusement cette belle matinée.

RDV l'année prochaine pour un nouveau défi !



Bien que nous attendions plus d'enfants sur cette manifestation entièrement gratuite, nous renouvelerons l'expérience l'an prochain, peut-être sous une autre forme ...

BROCANTE le 1^{er} mai 2022

Après deux années d'interruption, une très belle journée.

De nombreux visiteurs en ce dimanche 1^{er} mai sont venus se balader, chiner et faire quelques affaires auprès des 45 exposants. Le soleil s'était également invité !

Nous remercions tous les bénévoles ainsi que la municipalité qui nous ont permis de mener à bien cette manifestation.

Remerciements également pour leur participation à Agnès et Jessie « Food Truck » de Boisgibault, à Rémy Guérin « le Franc comtois » et Didier Crêpes et Gaufres.



CHASSE AUX ŒUFS le 16 avril 2022

Le beau temps était au RDV, nous avons accueilli une vingtaine d'enfants avec leurs parents, amis ou famille. Un moment très positif pour les enfants présents qui se sont éclatés à chercher les œufs. Et ils ont été doublement gâtés car ils ont aidé à récupérer les œufs restants... Nous remercions très chaleureusement M. le Comte D'ASSAY et Madame pour le prêt du terrain.

POUR MÉMOIRE : Le CLUB DES ÂÎNÉS a repris ses activités depuis le 12 janvier dernier. L'atelier vous accueille tous les mercredis entre 14h00 et 17h30 dans la salle des associations à BOISGIBAULT. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contacts ASCT : Gérard 06 07 44 28 18 - Patricia 06 02 19 60 62



Après un arrêt de deux ans dû aux restrictions sanitaires,
Les élèves du cours de théâtre de L'école de Tracy sur Loire
et La Compagnie Chantepleure vous invitent
à la représentation de leur spectacle de fin d'année

Samedi 11 JUIN 2022

A 19 heures

A la salle polyvalente de Boisgibault

"La Maîtresse a dit"

Sur des textes de
Jérôme VUITTENEZ - Patrick MERMAZ
Arrangements Patrick Benoit



ENTREE LIBRE

A chacun d'apprécier en fonction de ses moyens le prix qu'il accorde à cette rencontre



.....Dans notre chapeau.

Une billetterie gratuite sera mise en place afin d'estimer le nombre de spectateurs.

Vous pourrez réserver vos places :

- Par mail: lacompaniechantepleure@gmail.com

- Par téléphone: 06 15 81 17 67

Visitez notre site: <http://www.lacompaniechantepleure.com>

"La Compagnie Chantepleure" Association Loi 1901 - J.O. du 12/12/2015 n°W584000942 déclarée à la Sous Préfecture de Cosne sur Loire (58)
Siège Social: 17 rue de Narliou 58150 TRACY sur LOIRE Tel: 03 86 22 14 68 Port: 06 15 81 17 67 Mail: lacompaniechantepleure@gmail.com



Agenda et contacts

AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi	11 juin	Théâtre	Chantepleure	Salle polyvalente
Mardi	21 juin	Fête de la musique	Municipalité	Place du 8 Mai 1945
Samedi	2 juillet	Fête des voisins	Contacteur D. Bassino 06 67 00 29 57	Place du 8 Mai 1945
Mercredi	13 juillet	Fête nationale	Municipalité	Place du 8 Mai 1945
Tous les samedis	15h - 18h30	Marché de producteurs	Municipalité	Place du 8 Mai 1945

Pause estivale du marché

Dernier marché le 4 juin
Reprise courant septembre



Mairie secrétariat :
03 86 26.17 71.
Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 9h - 12h
Mardi : 14h - 17h.
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h.
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h.

LES DÉCHÈTERIES PASSENT À L'HEURE D'ÉTÉ

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Lundi : 9h > 18h30
Mardi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30
Mercredi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30
Jeudi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30
Vendredi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30
Samedi : 9h > 18h30

DONZY

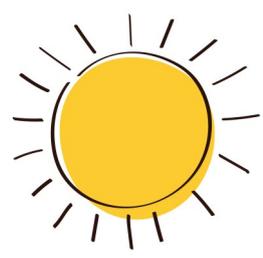
Lundi : 13h30 > 18h30
Mardi : 9h > 12h
Mercredi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30
Vendredi : 13h30 > 18h30
Samedi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30

SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN

Lundi : 13h30 > 18h30
Mercredi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30
Jeudi : 13h30 > 18h30
Vendredi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30
Samedi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30

du 1er avril
au 30 septembre

Les professionnels de santé
Kinésithérapeute :
Véréna BRATZKE 06 69 50 07 85
03 86 22 72 14
Infirmière :
Bénédicte MORAIS 06 67 05 48 88



Les associations

Association Sportive et Culturelle de Tracy	
Gérard MARIE	06 07 44 28 18
Compagnie CHANTEPLEURE	
Patrick BENOIT	06 15 81 17 67
Coopérative scolaire	
Sophie SELLIER	06 86 26 14 15
Syndicat viticole	
Eric CROCHET	03 86 26 19 95
Société de chasse	
Gilles COPINEAU	03 86 26 12 50

Manifestations

MARDI 21 JUIN 2022
PLACE DU 8 MAI 1945
FÊTE DE LA MUSIQUE

DE 18H30
À 22H

GRATUIT

ANIMÉ
PAR
VITAZIK

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE / BUVETTE
TRACY-SUR-LOIRE - BOISGIBAULT

la municipalité de Tracy sur Loire vous propose...

Fête nationale
13 juillet Boisgibault
Place du 8 Mai 1945

BAL POPULAIRE
À PARTIR DE 20H
ANIMÉ PAR
MAD MEN

FEU D'ARTIFICE
À PARTIR DE 23H

VERRE DE L'AMITIÉ
À PARTIR DE 20H

RESTAURATION BUVETTE

Distribution de lampions
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
À PARTIR DE 22h

*Le Château de Tracy ouvre ses portes...
pour une visite des extérieurs immédiats
et de la cour intérieure seulement*

10 juillet au 14 août
et 3 au 18 septembre
2022

De 9h à 12h et
de 14h30 à 17h30

Entrée adulte : 1 €
Gratuit pour les mineurs

*Accès par la rue du Château,
en face du 9 rue du Château en bas de l'église, à côté de l'abribus*